

Procès-verbal du conseil municipal

L'an 2025, le 14 avril, le conseil municipal de la commune de Gagnac-sur-Cère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Claire DELANDE-CATTIAUX, maire.

PRESENTS : Claire DELANDE-CATTIAUX, Eric BEGUEY, Lilia BONNET, Floriane BARREAU Ben-Saïd, Samuel BEN-SAÏD, Bertrand GOBERT, Sarah RICROS-RUIZ, Marie-Ange DREYER, Thomas GOURNAY, Delphine GOURNAY, Laurent DESCAMPS, Roger GERVAIS, Thierry BLAIN .

PROCURATION :

Nathalie CHARBONNIER ayant donné procuration à Eric BEGUEY.

Marie-Hélène RICHARD ayant donné procuration à Marie-Ange DREYER

Débat préalable sur la possibilité pour les secrétaires de mairie de transcrire le PV. Il est prévu au sein du budget primitif un appareil permettant un meilleur enregistrement, (type micro statique multidirectionnel...).

Début de la séance : 16h30

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Election d'un secrétaire de séance : Delphine Gournay est candidate et est élue à l'unanimité

2 - Approbation du procès-verbal du 7 mars 2025 :

Sarah Ricros-Ruiz demande si le nom du bénéficiaire de la convention d'utilisation du domaine public doit figurer dans le PV

Réponse de Madame la Maire : la délibération étant publique il n'y a pas de raison masquer le nom du bénéficiaire.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité tel que rédigé et visé par la maire et le secrétaire de séance.

3 - Budgets de la commune :

- Vote du compte administratif 2024 :

Madame la Maire se retire pendant le vote et donne la présidence de la séance à Eric Beguey

Eric BEGUEY 1er adjoint préside le vote

12 voix pour et 2 abstentions : Thierry BLAIN et Roger GERVAIS

- Vote du compte de gestion 2024 :

Approuvé à l'unanimité

- Vote pour l'affectation du résultat de fonctionnement :

Cette affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

- Vote des taxes communales 2025 :

Madame la Maire propose une augmentation de 1 % car en l'absence d'augmentation, la commune pourrait ne pas bénéficier de subventions et serait ainsi pénalisée car son effort fiscal est sous la barre des 1 % (à 90 %) L'augmentation nationale est de 1,7% (bases d'imposition)

L'augmentation est votée à l'unanimité.

- Vote des subventions aux associations 2025 :

Précision est faite qu'une association doit fournir un CERFA (contrat d'engagement républicain) et un bilan dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice, afin de pouvoir bénéficier de subventions communales. Roger Gervais estime que l'Etat devrait prendre en charge tout ce qui est de l'ordre de l'humainitaire ; il s'abstient pour toutes les subventions aux associations sauf celle pour la société de chasse

Un débat s'engage sur la subvention attribuée à la Gagnacoise, société de chasse ; elle obtient 3 voix contre : Thomas GOURNAY/ Marie-Ange DREYER et Lilia BONNET

2 abstentions pour la subvention au CEP. Marie-Ange DREYER et Thierry BLAIN adhérents de l'association, ne peuvent pas prendre part au vote.

Marie-Hélène RICHARD arrive à 17h30

- Budget primitif communal

Madame la maire procède à une analyse des dépenses de fonctionnement.

Un débat s'instaure autour de l'intervention d'une ligne de dépenses d'investissement pour la sécurisation publique proposition d'une pose de barrières pour empêcher les véhicules de se garer à l'entrée du village à droite car cela gêne grandement la visibilité et représente un réel risque d'accident. Plusieurs plaintes ont été formulées en ce sens.

Une proposition est faite aussi de la pose de coussins berlinois aux différentes entrées du village. PRAT-CIROUX étant une départementale, la décision n'incombe pas à la commune.

10000 € seront affectés à cette sécurisation publique.

Un vote contre sur cette ligne budgétaire : Laurent DESCAMPS

Sur l'ensemble du budget primitif 2025 : vote à l'unanimité

- Taux de fongibilité de crédit

Possibilité d'établir une décision modificative sans passer par une délibération dans la limite de 7,5 % du montant exprimé

Maintien du taux de 7,5 % : vote à l'unanimité ainsi que pour une délégation donnée au Maire

4 – Assainissement

- Compte administratif du service d'assainissement 2024

Madame la maire sort pendant le vote et transmet la présidence à Eric Beguey

Vote pour : 14 voix

- Compte de gestion

Vote pour à l'unanimité

- Budget primitif

Question de Roger GERVAIS : lors du transfert de compétences qui aura lieu à la date du 1er janvier 2026, est-ce que les emprunts sont également repris par Cauvaldor ?

Réponse de Madame la Maire : tout est transféré. La gestion de l'eau également. Madame la Maire exprime sa crainte que la source de Falcimagne soit abandonnée.

La présence de CVM dans le réseau d'eau de la commune est avérée à La Teulière. Une évaluation est en cours dans le bourg. Madame la Maire précise qu'il y aura d'énormes investissements à prévoir.

Par ailleurs, 2 emprunts s'arrêtent en 2025

Vote à l'unanimité du budget primitif de l'assainissement

Départ de Samuel Ben-Saïd à 19 h 55

5 – Eau

- Compte administratif du service de l'eau 2024

Madame la maire sort pendant le vote et transmet la présidence à Eric Beguey

Vote pour : 13 voix

- Vote du compte de gestion du service de l'eau de Gagnac sur Cère 2024

Pour à l'unanimité

- Affectation du résultat

Pour à l'unanimité

- Budget primitif du service de l'eau

Plusieurs investissements sont prévus dans ce budget en particulier la rénovation du réseau d'eau de Soupe Fraîche et Loustalnu ainsi que la protection de la source de Falcimagne

Vote pour à l'unanimité

6 - Complément pour la composition des commissions

Eric Beguey rejoint la commission communication, jeunesse, associations ainsi que la commission des travaux

Pour le CCAS, proposition de désigner Christine Ducoux et Paulette Loty

Thierry Blain se porte candidat

Pour le SDAIL : titulaire Thierry Blain – suppléant Eric Beguey

Madame le Maire précise également aux membres du contrôle de la liste électorale, qu'une commission de désignation de 2 jurés d'assises sera prévue à Prudhomat et le tirage au sort se fera à partir de la liste électorale de Gagnac

7 - Convention SDAIL pour aménagement du Port

Présentation de la convention avec différents tarifs ; les élus se posent la question du montant global à voter pour cette convention. Celle-ci concerne-t-elle le travail déjà effectué ? Madame le Maire propose de prendre contact avec les services du SDAIL afin d'avoir les renseignements nécessaires à la prise de délibération.

Roger Gervais interroge sur le principe de l'aménagement du Port

Les élus envisagent de se faire présenter le rapport émis et présenté par le SDAIL à l'ancienne équipe municipale.

Ce point est ajourné en attendant ces renseignements. Vote à l'unanimité

8 - Convention de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du réseau d'eau potable de Loustalnaud et Soupe Fraîche

Le bureau d'études Dejante propose de lancer le marché public et de gérer les travaux par une convention ; taux proposé des tarifs du bureau d'études : 8,25 % du montant des travaux, ceux-ci sont estimés à environ 80 000 Euros

Vote pour la signature de cette convention à l'unanimité

9 - Adhésion à la fondation du Patrimoine

Proposition d'une adhésion de cette fondation afin d'apporter un soutien à la commune avec recherches de subvention et constitution de dossiers ; relations avec les différentes administrations
Les élus estiment que cette adhésion n'est pas judicieuse puisque plusieurs dossiers sont en cours et il n'y a pas nécessité à en créer d'autres.

Vote contre à cette adhésion à l'unanimité

10 - Amendes de police 2025

Des problèmes sécuritaires sont relevés dans le bourg et aux différentes entrées de Gagnac. Il est proposé de faire une demande de subvention au Département dans le cadre des amendes de police
Les élus mandatent Madame le Maire à déposer un dossier en ce sens avant le 16 mai 2025 : vote pour à l'unanimité

11 - Convention d'utilisation du domaine public avec le CEP pour l'installation d'une signalétique sur la commune

Celle-ci sera installée à plusieurs points stratégiques de la commune et plus particulièrement au kiosque ; pour cela il est essentiel qu'une autorisation, sous forme de convention, soit établie pour permettre à l'association d'installer cette signalétique

Vote pour à l'unanimité

12 - Don en soutien à la Birmanie

L'AMF -Association des Maires de France- a transmis un document sollicitant les communes de France à soutenir une action de soutien à cet Etat suite aux tremblements de terre qu'il a subis. Il est également proposé de choisir une association auprès de laquelle sera versée cette aide ; protection civile, ACTEL ou Croix Rouge

Madame le Maire propose une aide de 500 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la Croix Rouge est retenue à l'unanimité

13 - Questions diverses

1. Proposition de reprendre le ramassage des encombrants – Agents + 1 Élu – Inscription en Mairie et Paiement – Fixer une date qui sera transmise à la population via un document de communication « la lettre du Maire et des élus »
2. Train de la Colère pour maintenir, protéger et renforcer la ligne SNCF POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) avec une action le mardi 15 avril. Présence de Madame la Maire.
3. Courrier à adresser à la population pour la fin du cuivre au profit de la Fibre. Puis réunion Publique si nécessaire.
4. Implantation d'une entreprise à Lavaur Haute pour Batterie (CORSICA SOLE). Présentation d'un Projet d'implantation ; il est proposé de rencontrer les responsables à une prochaine réunion du Conseil municipal
5. Musée de la Résistance – Exposition à la Chapelle de la Bessonnie (Env. 21 juin) – Transfert de Biars vers Gagnac
6. Envoi des propositions pour le cinéma Belle Etoile pour les Films (La Vache / Ciné Concert / Baleine « Gardienne de la Planète »)
7. Concert du CEP – 21 juin Chorale et 10 août 2025 (demande l'arrêt des cloches et maintien de l'éclairage public)
8. Proposition de dons de PC reconditionné par le Département et plus particulièrement par Lot Numérique – Distribution gratuite pour personne non équipée qui en ferait la demande
9. État des lieux du logement au-dessus de la maison
10. Un administré propose de faire don du pont à la commune avec servitude sur ce pont (pont refait). Ce point sera délibéré en séance prochainement.
11. Cession des chemins publics ; une enquête publique est en cours

Fin de séance 21h15

Le Maire,
Claire DELANDE



La secrétaire de séance
Delphine GOURNAY

